

5 1/2% WOOD GUNDY
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

Vauquelin
CHEVROLET GEO
Horaires du temps des fêtes:
Fermé les 21 déc., 1, 2 et 3 janv.
OUVERT de 9 h à 21 h les 26, 29 et 30 déc.
1189, route 138, Neuville sortie 281 Sud ?
(418) 876-3131, 1-800-463-3644

MARDI 11 JANVIER 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 13
40 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24
T.V.Q. 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S.
T.V.Q.

50c Plus T.P.S.
T.V.Q.

LE QUÉBEC



Un cabinet réduit pour le 30e premier ministre

Robert Bourassa a présidé hier son dernier conseil des ministres. Son successeur, Daniel Johnson, annonce aujourd'hui la composition de son cabinet. **A-4**

LA RÉGION

La clientèle des encans a tendance à se fractionner

Tout en se déclarant satisfaite par le rendement de sa vente aux enchères d'œuvres d'art, la Fondation de l'hôpital Saint-François-d'Assise a constaté une fragmentation de la clientèle au cours des dernières années. **B-4**



L'ÉCONOMIE

Ro-Na créera un réseau de 10 magasins-entrepôts

Le Groupe Ro-Na Dismat investira 200 millions \$ en trois ans pour créer un réseau de 10 magasins-entrepôts à Montréal, Québec et Ottawa-Hull. **B-8**

L'ÉDITORIAL

Les vaches maigres de Daniel Johnson

Le gouvernement Johnson prête serment dans une période difficile. Il ne peut jouer au fanfaron, mais doit se départir d'une attitude strictement gestionnaire. **A-6**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-6
Arts	B-3 et B-4
Bridge	C-7
Décès	C-6 et C-7
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-6
Horoscope	C-6
Le Monde	C-3
Michel David	A-6
Mode	C-1 et C-2
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-2
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Un peu de neige légère, moins froid, maximum -10, minimum -19.
Demain: Quelques nuages en fin de journée, max. -11, min. -17. **S-16**

Proposition pour forcer la route de Srebrenica L'OTAN délivrera les Canadiens



BRUXELLES — Les troupes de l'OTAN proposeront aujourd'hui au Secrétaire général des Nations unies « de forcer la route de Srebrenica pour permettre la relève du contingent canadien » a appris LE SOLEIL de source française et britannique à Bruxelles.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

La déclaration finale du Sommet des pays membres de l'Alliance atlantique, qui se tient dans la capitale belge depuis dimanche soir, confirmera ce matin qu'une « force d'interposition » militaire plus musclée va ouvrir la route de Srebrenica, une ville où les convois d'aide humanitaire ne peuvent pas se rendre et où des centaines de soldats canadiens, de Valcartier et de Petawawa, sont bloqués. La nouvelle a d'abord été évoquée vers 11 h hier matin (heure d'Ottawa) par le Secrétaire britannique aux Affaires étrangères, puis confirmée officiellement par le ministre français, Alain Juppé, à sa sortie d'un dîner de travail, à 16 h20.

Réveillé à sa chambre d'hôtel hier soir à 1 h (19 h au Québec), le ministre André Ouellet a refusé de confirmer une nouvelle qui intéresse pourtant les familles de 2100 soldats canadiens. « Ce n'est pas aux Britanniques ni aux Français de vous dire ce qu'on pense. Je vous parlerai quand je serai réveillé » a-t-il dit au correspondant de « Southam News ».

Depuis le début de cette tournée européenne du chef du gouvernement fédéral, celui-ci ne cesse de répéter son inquiétude devant la situation difficile à laquelle les troupes canadiennes font face. Elle frise même parfois le ridicule lorsque ces soldats en armes font l'objet de mesures vexatoires de la part de francs-tireurs moins bien armés qu'eux. « Les Canadiens n'aiment pas se faire bousculer. Ils aiment répondre (fight back) » a même dit Jean Chrétien à une agence de presse britannique la semaine dernière.

Dimanche à Paris, le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a dit au premier ministre fédéral qu'il pouvait bien retirer ses troupes de Bosnie, tout en souhaitant qu'il les redéploye ailleurs. M. Chrétien lui-même a promis que cette question serait discutée au Parlement avant le 31 mars.

Il sera un peu tard puisque le ministre français, en révélant hier soir à deux chaînes de télévision de son pays, la teneur du communiqué final de la réunion de l'OTAN, a confirmé que le contingent canadien serait « relevé ». Ce serait donc le retrait de Bosnie que Jean Chrétien souhaite depuis deux semaines sans oser le dire trop ouvertement.

Les 16 pays de l'OTAN réunis à Bruxelles annonceront également ce matin qu'ils entrent dans le plan de paix de l'Union européenne prévoyant la partition de la Bosnie dans une pro-

portion de 17,5 % pour les Musulmans, de 33 1/3 % pour les Croates et « le reste pour les Serbes ». De plus, « si » la paix est rétablie en Bosnie, les États-Unis se diront prêts à envoyer là-bas un contingent de 25 000 hommes pour le maintien de la paix.

Alors que britanniques et français — partenaires du Canada en Bosnie — confirmaient qu'il était temps de « mettre le paquet » en quelque sorte pour « sortir » les soldats canadiens de la poche de Srebrenica où ils sont bloqués, on nous disait dans la délégation canadienne

que « les discussions se poursuivaient ». En fait, poursuivant leur marchandage, les Serbes venaient de décider la nuit dernière de boucler les Canadiens pour forcer l'OTAN à prendre position sur un accord qui leur assure la moitié du territoire de Bosnie alors qu'ils ne représen-

tent que le tiers de la population. Le Canada semble d'accord avec cet arrangement, au nom de la sécurité de ses Casques bleus.

Autres textes en pages A-3 et A-6



Au sommet des pays membres de l'Alliance atlantique, à Bruxelles, le premier ministre Jean Chrétien s'est entretenu avec le président américain Bill Clinton (à gauche) et le président français François Mitterrand (à droite). Le communiqué final de la réunion de l'OTAN sera rendu public aujourd'hui.

Accusée d'avoir coupé le pénis de son mari Elle plaide la démence

MANASSAS (d'après AFP) — Un jury de sept femmes et cinq hommes a commencé à siéger à Manassas (Virginie), hier, dans le procès de Lorena Bobbitt, une jeune femme de 24 ans qui, accusée d'avoir tranché le pénis de son mari avec un couteau, a invoqué la démence au moment des faits.

Longue chevelure de jais, tailleur sage et talons plats, la jeune manucure d'origine équatorienne, en compagnie de ses avocats, a pénétré vers 10h locales, l'air très abattu, dans le palais de Justice.

John Wayne Bobbitt, l'ancien mari, a été le premier témoin appelé à la barre par le procureur Paul Ebert. La voix nouée par l'émotion, l'ex-Marine (photo) âgé de 26 ans a raconté comment, dans la nuit du 22 au 23 juin dernier, son épouse lui avait coupé le sexe alors qu'il venait de sombrer dans le sommeil.



« J'avais bu, je venais de me coucher et j'étais trop fatigué pour lui faire l'amour », a affirmé John Bobbitt devant les caméras de télévision qui retransmettaient les débats en direct.

« Brusquement, j'ai senti une ou deux secousses, une violente



La défense tentera de prouver que Lorena Bobbitt a agi sous le coup d'une impulsion irrésistible

douleur et le sang qui se répandait », s'est-il rappelé. « Lorsque j'ai réalisé ce qui venait de se passer en me regardant dans une glace, j'ai été pris de panique ».

Transporté à l'hôpital de Manassas par un ami qui logeait chez le couple, John Bobbitt a été présenté à un médecin. « Il croyait que je venais de mourir les veines parce que je tentais de comprimer la plaie avec mes mains. Lorsque je lui ai montré, il a eu un mouvement de recul », a-t-il dit. « On m'a posé un garrot et le médecin m'a informé qu'il ne pourrait rien faire, si ce n'est suturer la plaie ».

En s'enfuyant du domicile conjugal, Lorena Bobbitt a jeté le sexe par la fenêtre de sa voiture. Retrouvé par la police, le morceau de chair a pu être recousu au terme d'une intervention chirurgicale de plus de neuf heures.

Dans son contre-interroga-

toire, l'un des avocats de la défense, Blair Howard, a tenté de faire dire à l'ex-Marine qu'il avait violé sa femme avant que celle-ci ne le mutilé avec un couteau de cuisine. En novembre, John Bobbitt avait été acquitté devant le même tribunal du viol conjugal dont l'accusait son ancienne épouse.

Après, dans des déclarations liminaires, l'accusation avait déclaré aux jurés qu'elle apporterait la preuve que Lorena Bobbitt était responsable de son acte, « auquel aucune justification ne saurait être apportée ». La défense avait, au contraire, affirmé qu'elle démontrerait que l'inculpée avait agi sous l'effet d'une « impulsion irrésistible », conséquence du « règne de terreur » établi par John Bobbitt.

Le procès devrait durer entre trois et cinq jours.

Autre texte en page B-3

Hypothèques Prêts au taux d'il y a 25 ans

QUÉBEC — La guerre des taux hypothécaires a pris de l'ampleur hier, les banques canadiennes offrant désormais le prêt pour cinq ans à 7,25 %, le taux d'il y a deux décennies.

par MARCO FORTIER
LE SOLEIL

« Et ce ne sont probablement pas les dernières baisses », dit Clément Roberge, gestionnaire en placement et taux d'intérêts au Mouvement Desjardins à Lévis.

Desjardins, la Laurentienne, la Banque Nationale, la Banque Scotia, la CIBC et la Fiducie Sun Life ont emboîté le pas au Canada Trust et à la Banque de Montréal, qui avaient lancé la course aux taux les plus bas vendredi.

« Ça doit faire 25, 30 ans que je n'ai pas vu des taux aussi bas », dit le gestionnaire de Desjardins.

Selon lui, les investisseurs et les consommateurs croient que l'inflation restera à son plus bas dans les prochaines années. Un signe de confiance envers le gouvernement de Jean Chrétien, qui semble vouloir poursuivre la politique monétaire des conservateurs, que les libéraux avaient pourtant critiquée avec virulence.

La baisse d'un demi-point de pourcentage du taux sur cinq ans représente une économie de 30 \$ sur les paiements mensuels, pour une hypothèque de 100 000 \$ amortie sur 25 ans.

Avec les baisses annoncées hier, les taux hypothécaires sont les suivants : 5,75 % (un an), 6,25 % (2 ans), 6,50 % (3 ans), 6,90 % (4 ans) et 7,25 % (5 ans).

La Banque Laurentienne se targue d'offrir le plus bas taux pour cinq ans, à 7,15 %. L'institution offre en outre un terme de 18 mois fermé à 6,00 % et un autre de six mois convertible à 5,75 %.

Le taux pour sept ans varie de 7,75 % (Scotia, CIBC) à 8,00 % (Nationale).

SPÉCIAUX JANVIER '94
Obtenez 10 % de réduction SUR TOUS NOS TYPES D'ABONNEMENTS
Centre de conditionnement physique • Badminton • Squash
Promotion valable de 4 h à 21 h le 11 janvier 1994. Présentez l'appliquet sur les chèques, les relevés, les règlements ou sur des chèques de conditionnement physique, du badminton ou du squash.

PORTES OUVERTES AU NOUVEAU YMCA VIEUX-QUÉBEC
Jeudi et vendredi 13-14 janvier de 7 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche 15-16 janvier de 9 h à 19 h
Bains libres gratuits selon l'horaire en vigueur au YMCA Vieux-Québec
Prix de présence
YMCA Vieux-Québec, 650, avenue Laurier, Québec 522-0800

Y Québec (FONDE EN 1854)
Centre de conditionnement physique, badminton et squash, cours de natation pour les bébés, enfants et adultes, aquaforme, workout, golf, anglais, espagnol, dessin, peinture, théâtre, décoration intérieure, etc.
Le YMCA, des activités de grande qualité pour toute la famille, pour tous les goûts, à des prix avantageux.

TROIS SITES D'ACTIVITÉS PRÈS DE CHEZ VOUS...

YMCA Vieux-Québec 650, avenue Laurier 522-0800	YMCA Édifice Holt 835, boul. René-Lévesque Ouest 527-2518	YMCA Imagine 870, de Salaberry 523-4020
---	--	--

TELE 4

FAITS DIVERS



Photo: La Presse canadienne

Motoneige happée par un train

Un agent de la police provinciale de l'Ontario inspecte les restes d'une motoneige déshabillée par un train de Via Rail, près de Belle River, en Ontario, dimanche. Les deux passagers de la motoneige ont été tués instantanément.

Procès de «Bleuets» impliqués dans une beuverie de cueilleurs de fraises

QUÉBEC — L'accusé qui arrive deux heures et demie en retard pour le début de son procès, de sorte que des témoins habitant Alma, au Lac-Saint-Jean, n'ont pu être entendus et devront revenir vendredi devant le tribunal ; deux témoins de la poursuite qui renient leurs déclarations aux policiers au point où le juge doit en menacer un d'incarcération.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Il n'en fallait pas plus pour marquer d'une tension certaine le procès faisant suite à une soirée de beuverie survenue à l'île d'Orléans entre cueilleurs de fraises provenant en bonne partie du Lac-Saint-Jean.

C'est au début de la nuit du 11 juillet 1992 que, à Saint-Jean de l'île d'Orléans, survenait un accident de la route dans lequel un

adolescent de 15 ans de Sainte-Famille perdait la vie. Le conducteur de la camionnette dans laquelle il prenait place, Éric Fortin, âgé de 21 ans, était par la suite accusé de conduite avec facultés affaiblies et de négligence criminelle causant la mort.

Son procès s'est amorcé hier non sans que le juge Jean-François Dionne ne le sermonne pour son retard à venir de Saint-Léon, au Lac-Saint-Jean, à Québec. Par la suite, deux de ses copains qui avaient fait des déclarations assez

incriminantes aux policiers, les jours suivant le drame, ont tenté de renier celles-ci. Après avoir fait preuve de beaucoup de patience à son égard, le juge Dionne a menacé une jeune femme de 18 ans de la faire incarcérer pour son j'em-foutisme et son manque de respect envers la procureure de la Couronne, Me Chantale Pelletier.

Bière et vitesse

Quant aux faits de la cause, ils révèlent que, dans la soirée, le groupe de jeunes a consommé une certaine quantité de bières au quai de Saint-Laurent ainsi qu'à la tente que certains d'entre eux occupaient sur la ferme où ils étaient employés pour la cueillette des fraises. Dans ses déplacements, le client de Me Jean Langlois était accompagné de deux amis, dont la victime.

Le lendemain, son copain Dany Laforest, âgé de 19 ans, devait déclarer aux policiers que le trio était « sur la brosse » puisque chaque jeune devait avoir pris plus de 12 bières. Quant à Nancy Roy, âgée de 18 ans, elle a confié aux policiers qu'en se dirigeant vers le quai de Saint-Laurent via le chemin Royal, environ trois heures

avant l'accident, Fortin conduisait à plus de 100 kilomètres heure.

Quelques minutes avant le drame, Éric Pedneault, qui effectuait le remorquage d'un véhicule, voit passer la camionnette de Fortin « comme une toupie » et frôler son camion à au moins 70 kilomètres-heure. Les passagers « avaient l'air d'avoir du fun, criaient un peu et souriaient ».

Plus loin, Martin Verret, âgé de 19 ans, et son passager voient la camionnette surgir d'une courbe en dérapant. Elle va ensuite s'écraser contre un arbre.

Selon le témoin, Fortin devait alors rouler à au moins 120. Après l'impact, le pied du conducteur est demeuré coincé dans le véhicule. Il a demandé aux deux autres de le dégager, soulignant qu'il n'était pas « chaud » et qu'il voulait partir.

Tandis qu'un témoin a mentionné que Fortin sentait l'alcool et bafouillait, l'autre s'est dit d'avis qu'il « déparlait ». Partout autour du véhicule accidenté, ils ont remarqué la présence de bouteilles de bière, la plupart fracassées.

Le procès se poursuivra vendredi.

La victime d'une chute à Robert-Giffard était confuse et cardiaque, pas suicidaire

QUÉBEC — La chute fatale d'une septuagénaire, en août, du haut d'un balcon du Centre hospitalier Robert-Giffard, à Beauport, résulte d'un état de confusion causé par un problème cardiaque. Le coroner Jean-Marc Picard exclut ainsi l'hypothèse du suicide qui avait été évoquée pour expliquer cette mort violente.

par MICHÈLE LAFERRIERE
LE SOLEIL

Emma Donahue, 79 ans, était admise à l'unité de médecine du Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG) pour la première fois de sa vie, le 11 août. La dame souffrait de « troubles du comportement avec agressivité paranoïde ».

« Très tôt en cours d'hospitalisation, écrit le coroner Picard dans son rapport d'investigation, le médecin et les infirmières ont noté que, de temps à autre, Emma Donahue devenait vraiment sub-confuse (légèrement confuse) et qu'elle avait de la difficulté à retrouver son lit. Cette confusion était transitoire et l'investigation révéla une bradycardie (rythme cardiaque lent). Le matin, le personnel infirmier a remarqué (...) qu'elle n'arrivait plus parfois à trouver sa chambre. » Le dossier de la victime ne mentionnait aucune idée suicidaire. Elle ne bénéficiait d'aucune surveillance spéciale.

Le 29 août, jour de son décès,

Mme Donahue semblait confuse et anxieuse, selon le personnel en devoir, qui l'avait vue monter sur une chaise et avait dû l'aider à en redescendre. Vers 19 h, ne voyant plus la patiente, l'infirmière était allée voir sur le balcon et l'avait alors aperçue, gisant inerte au sol à la suite d'une chute d'environ 10 mètres. Les policiers devaient découvrir sur le balcon le banc qui avait permis à la victime d'enjamber le garde-corps.

À l'unité de médecine du CHRG, les balcons ne sont pas grillagés et tous les bénéficiaires peuvent circuler librement. Certaines mesures sont prises quand des patients présentent des idées suicidaires, mais ce n'était pas le cas au moment de l'accident.

Dans sa chute, Emma Donahue a subi de multiples fractures et traumatismes, ainsi qu'une rupture de l'aorte.

« ... il ne fait aucun doute dans mon esprit que la mort d'Emma Donahue est une mort violente accidentelle dont la sub-confusion

due à un problème médical de bradycardie en est la cause. Je n'ai donc aucune recommanda-

tion spécifique à faire suite à ce décès », conclut Jean-Marc Picard.

VENTE DE JANVIER

LA QUOTIDIENNE
tirage du 10-01-94
3-1-9
3-1-5-1



GANT CUIR DOUBLÉ LAINE

19.99

rég. 29.95

ce rabais de 33% s'applique sur le gant en cuir fin, de forme épurée, avec doublure en tricot de laine. une excellente valeur!

la maison
simons
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



SKI

ANORAKS DE SKI

199.95

rég. jusqu'à 250.00

des styles en nylon avec doublure polaire, des styles en coton brossé avec détails de fourrure ou velours, des modèles techniques avec doublure thinsulate. pantalons coordonnés 99.95. couleurs et grandeurs assorties.

MOUFLES DE SKI

14.99

rég. 19.99

de chaudes moufles en nylon hydrofuge, doublure polyester et thinsulate assurant confort et chaleur pour le ski. noir et marine.



SKI

SOUS-VÊTEMENTS

«LIFA»

24.95 ch.

rég. 34.95

tricot fin, extérieur 80% laine, 20% nylon avec intérieur thermal 100% polypropylène. camisole encolure ronde et caleçon à coordonner à fines rayures pastel sur fond blanc. p.m.g.

PULLS COL ROULÉ

29.95

des pulls de ski en coton imprimé d'animaux, de bonhommes de neige, de fleurs. couleurs et grandeurs assorties.



SKI

BLOUSONS DE SKI

249.95

rég. jusqu'à 340.00

choix de blousons techniques avec chaude doublure thinsulate de 3M, des styles avec détails mode de fausse fourrure ou de fibre polaire. pantalons à coordonner. couleurs et grandeurs assorties.

PANTALONS NON DOUBLÉS

49.95

des pantalons pour le ski et toutes les activités de plein air. nylon hydrofuge, taille élastique sur cordon, bas élastique à fermoir pare-neige. couleurs et grandeurs assorties.

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 17 H 30
LA VENTE DE JANVIER BAT SON PLEIN DANS TOUS LES RAYONS!

la maison
simons
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Les pilotes dénoncent l'insouciance des propriétaires

Alerte aux navires mal armés pour affronter le St-Laurent

QUÉBEC — Après les « minoues de la mer », voici les « bateaux mouches » du Saint-Laurent. Ces navires, armés de moteurs minuscules et de coques faiblards, prennent d'assaut la voie maritime mal équipée pour affronter le froid et la glace du fleuve, un des cours d'eau les plus hostiles au monde en hiver.

par MARCO FORTIER
LE SOLEIL

Prenez le « Bellgrace », par exemple. Le pétrolier norvégien quitte le golfe aujourd'hui après une expédition infernale jusqu'à Montréal.

Le navire a dû arrêter deux jours à Trois-Rivières parce que son moteur pas assez puissant, couplé à un système de refroidissement déficient, a fait des siennes. Et une fois reparti, le pétrolier a eu besoin de la Garde

côtière pour percer la muraille de glace du fleuve.

« C'est comme si on mettait un moteur de tondeuse dans une Cadillac », dit le président de la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent, Michel Pouliot.

Ainsi, le moteur du Bellgrace développe un maximum de 6800 chevaux. Un navire de cette taille, pouvant transporter 40 000 tonnes de pétrole, devrait compter sur une puissance d'au moins 9000 chevaux pour naviguer sur le fleuve en hiver, selon le pilote.

En outre, le système de refroidissement du moteur ne convient pas à l'hiver québécois : il s'alimente à même le fleuve par un trou dans la coque. Et le trou a gelé. L'eau n'entraîne plus, le moteur chauffait.

Il a fallu installer un réservoir d'eau dans la cale pour alimenter le système de refroidissement, indique Michel Pouliot.

« Ça devrait se faire avant qu'ils arrivent ici dans le fleuve », dit-il. D'autant plus qu'installer un tel réservoir coûte entre 10 000 et 15 000 \$ alors qu'un pétrolier rapporte entre 15 000 et 25 000 \$ par jour, selon le pilote.

Seule la mer Baltique, qui recoupe la Scandinavie et le nord de la Russie, offre des conditions de navigation aussi difficiles que le

Saint-Laurent en hiver, selon Michel Pouliot. De sorte que « la grande majorité des navires ne rencontrent jamais des conditions aussi hivernales ».

Les débuts d'hiver sont d'autant plus propices à l'embourbement de ces « bateaux mouches » que plusieurs croient atteindre le Québec en novembre, avant le gel. « Un simple retard de quelques jours et c'est le désarroi », témoigne M. Pouliot.

« Ça arrive de temps à autre, mais cet hiver c'est encore pire », dit un officier de la Garde côtière à Québec, André Hovington. « Au moins, le Bellgrace avait une bonne coque. Quand la coque menace de craquer, c'est plus inquiétant... »



Bonhomme Carnaval était « tout sourire » au moment de présenter la maquette de son prochain palais de glace.

Du nouveau pour le 40e Carnaval

QUÉBEC — Plusieurs modifications marquent la programmation du 40e Carnaval de Québec (3 au 13 février), cette année : le défilé de la haute ville ne paradera que dans la ville de Québec; la bougie du Carnaval redevient une bougie... de carton; on relancera les voûtes du Carnaval à Place de Paris; etc. C'est ce que l'on retient de la présentation officielle de la programmation qui a été dévoilée, hier midi, par le président, Yvan Cloutier.

par PIERRE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Bell Québec, commanditaire majeur du Carnaval de Québec pour une sixième année consécutive, propose un service d'information tout à fait gratuit. Le numéro de téléphone à composer est le (418) 527-6363 et le Carnaval accepte les frais d'appel.

On dansera au Palais

Les 5, 6 et 11 février, toute la population sera invitée à vivre les émotions qui prévalaient lors des 20 premières années du Carnaval quand on pouvait aller danser devant le Palais de glace, construit à l'époque sur Place d'Youville.

Une bougie phosphorescente

La nouvelle bougie du Carnaval pourrait bien rappeler aux anciens le temps où la bougie était une véritable bougie et non un « gratteux ». Cette année, la bougie redevient une bougie, enfin presque, mais une bougie de carton qui brillera dans le noir si elle est « chanceuse ». Développé par la boîte de promotion Blitz, cette bougie cartonnée doit être exposée à la lumière pendant 15 secondes puis isolée à la noirceur afin de découvrir si la flamme « fluophosphorescente » s'illumine.

Un total de 140 000 \$ en prix seront distribués aux acheteurs, dont un premier prix de 40 000 \$.

près du site du concours de sculptures sur neige.

Il faut noter qu'une erreur s'est glissée dans le programme officiel du Carnaval dans lequel on prévoit cette course la veille, soit le samedi 12 février.

Les voûtes du Carnaval

Du 3 au 13 février, toute la population sera invitée à faire une halte carnavalesque aux Voûtes du Carnaval, 36½ rue St-Pierre, à Place de Paris. Les voûtes du Carnaval sauront rappeler le temps de bons souvenirs à tous les Carnavales qui ont déjà visité les voûtes de la rue Ste-Thérèse.

Le Pain de sucre

Le Carnaval de Québec, en collaboration avec la Société des établissements de plein-air du Québec et la station radiophonique CHRC, invite aussi petits et grands à découvrir la montée et l'époustouflante descente du Pain de sucre de la chute Montmorency.

Championnat de casse-tête

Le Carnaval invite les jeunes et les moins jeunes à rivaliser de vitesse et de stratégie lors du championnat de casse-tête (équipe de deux) qui se déroulera le samedi 5 février, de midi à 15 h, au Manège militaire.

Le coût d'inscription a été fixé à 20 \$ par équipe. L'admission sera gratuite pour ceux qui porteront l'effigie 1994. Les personnes désirant des renseignements supplémentaires doivent composer le 694-0539 ou le 656-1317.

Modification au premier défilé

L'itinéraire du premier défilé a été un peu changé. De la 1ère Avenue, il s'engagera sur la 41e Rue, puis sur la 4e Avenue Est avant de rejoindre le boulevard des Alliés et de se diriger vers le parc de l'Exposition.

Des activités traditionnelles

Des activités traditionnelles sont de retour dans les différents volets :

- Au volet sportif, la célèbre et légendaire course de canots, la pêche blanche pour toute la famille, le workout du Carnaval et le vivifiant bain de neige seront toujours de la fête.

- Au volet social, les deux défilés, le majestueux Bal de la reine, le Mardi Gras, les petits déjeuners et les soirées dansantes sauront divertir les carnavalesques.

- Au volet culturel, le symposium de peinture avec plus de dix peintres renommés, l'exposition de sculpteurs du monde et plusieurs autres activités pour tous les goûts comme le cinéma du mercredi au Musée de la Civilisation, le concert Hommage à Génésis au Palais Montcalm, etc.



Cette jeune fille dont la résidence a été endommagée par les bombes il y a quelques jours traînait dans les rues de Sarajevo, hier, tenant une poupée dans ses bras. Le pilonnage de la ville par les bombes serbes a entraîné l'arrêt des vols de ravitaillement de la capitale. La promesse d'un cessez-le-feu permettait d'espérer une reprise des vols humanitaires pour aujourd'hui.

Le Canada opposé à une intervention armée aérienne de l'OTAN en Bosnie

BRUXELLES (PC, AFP, Reuter) — Le Canada s'est fortement opposé, hier, à des frappes aériennes de l'OTAN en Bosnie, lors du sommet que tient présentement l'Alliance atlantique pour trouver une solution à la guerre civile en ex-Yougoslavie.

Européens et Américains sont tombés d'accord à Bruxelles pour « agir » en Bosnie par ces frappes aériennes, lors de la première journée du sommet qui a décidé de s'ouvrir à l'Est en offrant à ses anciens adversaires communistes un « partenariat », premier pas vers une éventuelle adhésion à l'OTAN.

Mais, à Paris, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a douté de la volonté de la communauté internationale d'agir militairement.

Sous la pression de ses alliés, le président Bill Clinton acceptait, hier, de soutenir des frappes aériennes en Bosnie, qui avaient suscité ces derniers temps de fortes réticences américaines.

La Grande-Bretagne a du reste engagé l'OTAN, ce matin, à menacer les Serbes bosniaques de frappes aériennes limitées si l'aéroport de Tuzla n'était pas rouvert à l'aide humanitaire et si la route de l'enclave musulmane de Srebrenica n'était pas dégagée à l'intention des troupes de l'ONU.

Alors que la France en appelait à une alliance pour passer aux actes, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet a déclaré que des frappes aériennes pouvaient tuer des Casques bleus canadiens et nuire aux pourparlers de paix.

Le président américain Bill Clinton a pour sa part indiqué que si l'OTAN menaçait de recourir à des attaques aériennes, il valait

mieux qu'il ne s'agisse pas cette fois de paroles en l'air.

« Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la sécurité des gens à Sarajevo mais la crédibilité de l'Alliance elle-même, a-t-il dit aux leaders de l'OTAN. Ceux qui attaquent Sarajevo doivent comprendre que nous sommes sérieux ».

Washington avait déjà proposé des attaques aériennes, l'an dernier, mais le Canada et certains pays européens ont alors craint pour la sécurité des militaires de leur pays participant aux opérations en Bosnie.

Hier, le ministre Ouellet a expliqué : « Nos soldats peuvent être en sérieux danger s'il y a des bombardements. Un raid aérien pourrait résoudre un problème mineur et ponctuel mais créer des difficultés sans nombre et faire que nos soldats soient considérés comme belligérants ».

Le premier ministre Jean Chrétien a exprimé la même opposition à de telles attaques quand il a pris la parole devant les participants du Sommet.

Le président français François Mitterrand a, au contraire, déclaré que l'OTAN devait appuyer ses discours sur l'ex-Yougoslavie par une action rapide, soulignant que les résolutions de l'ONU permettent déjà des attaques aériennes pour protéger les Casques bleus.

Des avions de l'OTAN patrouillent déjà le ciel de la Bosnie depuis que l'Alliance atlantique a menacé, l'an dernier, de bombarder les assiégés de Sarajevo.

Mais l'OTAN doit obtenir l'accord final du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avant de passer à l'action.

Le ministre Ouellet a affirmé que le Canada, qui compte environ 2000 soldats en ex-Yougoslavie, « respectera » toute attaque aérienne de l'OTAN commandée par l'ONU. Mais le gouvernement

canadien n'appuiera aucune attaque ordonnée par un pays ou une autre organisation.

Plutôt que de recourir à des frappes aériennes, M. Ouellet croit que l'Ouest devrait faire pression sur les trois belligérants pour qu'ils signent un accord de paix mettant fin à la guerre en Bosnie.



Le premier ministre Jean Chrétien, assis, et le chancelier Helmut Kohl semblent s'amuser quelques instants avant que ne débute les travaux du Sommet de l'OTAN au cours duquel la situation en ex-Yougoslavie était à l'ordre du jour, hier.



Le président Yvan Cloutier présente la nouvelle bougie 'fluo'.

Vélo sur neige

La direction du Carnaval de Québec, en collaboration avec Gestiv et CHOI-FM, présentera, le dimanche 13 février, de midi à 16 h, sur les Plaines d'Abraham, une compétition de vélo de montagne sur neige. Cette compétition se tiendra à l'entrée des Plaines d'Abraham,

LA POLITIQUE

Un couronnement marqué au signe de l'austérité

Un cabinet réduit pour le 30e premier ministre Daniel Johnson

QUÉBEC — À 14 h, aujourd'hui, le Québec couronnera son trentième premier ministre, Daniel Johnson. Signe des temps, la première annonce que fera le nouveau chef de gouvernement, c'est une réduction significative de son cabinet ministériel.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

De 29, le nombre des ministres passera à 20.

Cette opération est dictée par un souci d'économie. Moins de ministres, ça veut dire moins de dépenses. Moins de dépenses, ça plaît à un électoral désabusé et cynique face à la politique et à ses acteurs.

Le départ de dix ministres de l'ère Bourassa facilitera l'effort de rationalisation de Daniel Johnson. Les Robert Bourassa, Lise Bacon, Lawrence Cannon, Albert Côté, Marc-Yvan Côté, Robert Dutil, Gérard D. Levesque, Gil Rémillard, Louise Robic et Raymond Savoie, on parlera d'eux dorénavant au passé dans la salle du conseil des ministres.

Au cours des derniers jours, les observateurs se sont arrachés les cheveux pour savoir qui serait le ministre de quoi. Voici un aperçu des spéculations: André Bourbeau aux Finances, Lucienne Robillard à la Santé et Services sociaux, Jacques Chagnon, un « junior » à l'Éducation, Normand Cherry aux Transports, Monique Gagnon-Tremblay au Conseil du Trésor et Christos Sirros à Énergie et Ressources.

Des ministres, tels que Liza Frulla (Culture), Gérald Tremblay (Industrie, Commerce et Technologie), John Ciaccia (Affaires internationales) et Pierre Paradis (Environnement), conserveraient leurs fonctions mais leurs responsabilités seraient accrues. Claude

Ryan pourrait abandonner la Sécurité publique et garder les Affaires municipales.

Les Robert Middlemiss, Yvon Picotte, Violette Trépanier, Yvon Vallières devraient revenir au conseil des ministres. Par contre, c'est l'incertitude dans le cas de Gaston Blackburn, Sam Elkas et André Vallerand. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Saintonge, pourrait accéder au cabinet.

Parmi les nouveaux venus, outre Jacques Chagnon, notons les Serge Marcil et Russell Williams. Le départ de ténors libéraux de la vieille capitale et de l'Est du Québec signifiera sans doute l'entrée en scène de Jean Leclerc et de Roger Lefebvre.

Pour réduire le nombre de ministres, donc de ministères, le gouvernement procédera à des fusions d'activités: le ministère des Forêts pourrait être récupéré par Énergie et Ressources, le Loisir, la Chasse et la Pêche pourrait voir ses activités réparties entre le Tourisme et l'Environnement, la Culture et Approvisionnement et Services pourraient englober les Communications.

Il n'est pas impossible non plus que la Justice et la Sécurité publique ne redeviennent qu'une seule entité et que les Finances et le Revenu soient regroupés sous un seul ministère.

Hier soir, le premier ministre Robert Bourassa présidait son dernier conseil des ministres. À 10 h 30, aujourd'hui, il ira porter sa démission au lieutenant-gou-

verneur Martial Asselin. Une heure plus tard, Daniel Johnson rencontrera M. Asselin. À 14 h, ce sera l'assermentation du nouveau premier ministre et de son conseil des ministres au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Une cérémonie qui sera télévisée.

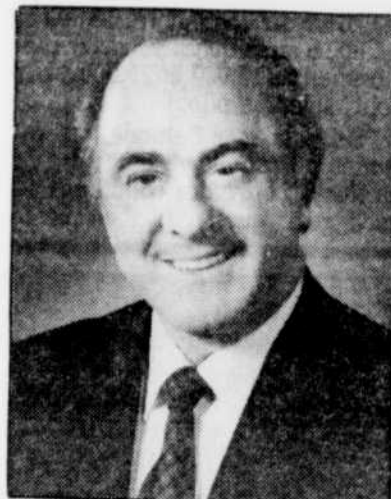
Pas de laissez-passer gratuit Nicole Appleby-Arbour devra se faire élire

QUÉBEC — Nicole Appleby-Arbour devra vraisemblablement attendre d'être élue à l'Assemblée nationale avant d'accéder au conseil des ministres. Par conséquent, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie risquent d'être absentes du premier cabinet de Daniel Johnson.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

La publication, vendredi dernier, d'une information par LE SOLEIL à l'effet que Mme Appleby-Arbour, celle que les libéraux voient dans leur soupe pour succéder à Gérard D. Levesque dans Bonaventure, serait « parachutée » directement au cabinet des ministres a provoqué de l'agitation dans les rangs des députés de la région de Québec.

Pour éviter d'être confronté à des démissions d'élus d'une région déjà affectée par les départs de Marc-Yvan Côté, Gil Rémillard, Robert Dutil, Albert Côté et le décès de Gérard D. Levesque, Daniel Johnson aurait décidé d'attendre que Mme Appleby-Arbour passe avec succès l'épreuve élec-



Le président de La Laurentienne-Vie Jean Guy Paquet a nié au SOLEIL, hier, les rumeurs voulant qu'il accède au premier cabinet de Daniel Johnson.

torale du 21 février avant de la nommer ministre.

Pour le moment, aucun député de l'Est de Québec n'a reçu un coup de fil pour la grande demande. Deux des élus les plus en vue, Georges Farrah (Îles-de-la-Madeleine) et Michel Tremblay (Rimouski), ont souligné au SOLEIL ne pas avoir eu de nouvelles de leur chef au cours des derniers jours. Par ailleurs, des rumeurs laissaient entendre, hier soir, que M. Farrah pourrait finalement accéder au cabinet.

Chronologie des premiers ministres du Québec depuis la Confédération

En prêtant serment, mardi, Daniel Johnson devient le trentième premier ministre du Québec depuis le début de la Confédération. Il est aussi le troisième membre de sa famille à gouverner la province, après son père Daniel et son frère Pierre-Marc.

P.J. Chauveau (C.)	15-07-1867	21-02-1873
G. Ouimet (C.)	26-02-1873	02-09-1874
C.E.B. de Boucherville (C.)	08-09-1874	07-03-1878
H.G. Joly (L.)	08-03-1878	03-10-1879
J.A. Chapleau (C.)	30-10-1879	05-07-1882
J.A. Mousseau (C.)	31-07-1882	01-01-1884
J.J. Ross (C.)	23-01-1884	01-1887
L.O. Taillon (C.)	25-01-1887	27-01-1887
H. Mercier (L.)	27-01-1887	16-12-1891
C.E.B. de Boucherville (C.)	21-12-1891	16-12-1892
L.O. Taillon (C.)	16-12-1892	01-05-1896
E.J. Flynn (C.)	12-05-1896	26-05-1897
F.G. Marchand (L.)	26-05-1897	25-09-1900
S.N. Parent (L.)	03-10-1900	20-03-1905
Sir L. Gouin (L.)	23-03-1905	08-07-1920
L.A. Taschereau (L.)	08-07-1920	11-06-1936
Adélard Godbout (L.)	11-06-1936	26-08-1936
Maurice Duplessis (U.N.)	26-08-1936	08-11-1939
J.A. Godbout (L.)	09-11-1939	29-08-1944
Maurice Duplessis (U.N.)	30-08-1944	07-09-1959
J.P. Sauvé (U.N.)	11-09-1959	02-01-1960
Antonio Barrette (U.N.)	08-01-1960	15-06-1960
Jean Lesage (L.)	22-06-1960	05-06-1966
Daniel Johnson (U.N.)	05-06-1966	26-09-1968
J. Jacques Bertrand (U.N.)	02-10-1968	29-04-1970
Robert Bourassa (L.)	29-04-1970	25-11-1976
René Lévesque (PQ)	25-11-1976	03-10-1985
Pierre-Marc Johnson (PQ)	03-10-1985	12-12-1985
Robert Bourassa (L.)	12-12-1985	11-01-1994
Daniel Johnson, fils (L.)	11-01-1994	

Source: Guide parlementaire canadien

PC / LE SOLEIL

■ Déçue Mme Hovington rappelle que des femmes comme elle ça ne coure pas les rues

QUÉBEC — Députée de Matane, Claire-Hélène Hovington, ne cachait pas sa déception d'avoir été oubliée par son chef. Elle disait comprendre le mécontentement manifesté par certains collègues à l'idée de voir une non élue mettre les pieds au cabinet ministériel alors que des députés attendent depuis huit ans la chance de participer plus directement à l'exercice du pouvoir. « Je me disais que j'avais peut-être une petite chance », confie Mme Hovington sachant bien que M. Johnson tiendrait compte de la répartition régionale des membres de son cabinet. « En huit ans, je n'ai jamais mis le gouvernement dans l'eau chaude en défendant les intérêts de ma population. De plus, je suis une femme et des femmes dans la quarantaine qui sont disponibles, compétentes et qui ont de l'expertise, ça ne coure pas les rues ».

Gouvernement
du Québec

Daniel Johnson
Premier ministre

IL N'A PAS CARTE BLANCHE POUR AUTANT...

La désignation de Daniel Johnson au poste de premier ministre du Québec nous inquiète. En effet, l'inévitable lutte au déficit ne doit pas servir de prétexte à couper sauvagement dans les services publics.

Nous croyons que l'assainissement des finances publiques et la relance économique passent par une fiscalité plus équitable et par un plan vigoureux pour remettre le Québec au travail.

Nous recommandons à M. Johnson toute la prudence nécessaire d'ici à ce que la population du Québec ait l'occasion de se prononcer sur le choix de son premier ministre et de son programme.

SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC
SYNDICAT DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Manifestation devant son lieu de travail ce matin

L'ex-mari de Jocelyne Champagne est inquiet

LAVAL — « Je suis très surpris. Je ne sais plus quoi penser. Cela me dépasse, c'est inconcevable, ça n'a rien à voir avec mon travail. Je ne peux pas me laisser traîner dans la boue. C'est une atteinte à ma réputation. S'il y a objet à poursuite, il y aura poursuite. »

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Visiblement secoué, c'est en ces termes que M. André Caron réagissait à l'annonce qu'il y aurait manifestation d'appui à son ex-épouse, Jocelyne Champagne, ce matin, devant la Caisse populaire Saint-Maxime de Chomedey qu'il dirige.

Formé d'une demi-douzaine de personnes, le Comité de soutien

Jocelyne Champagne réclame 1) la libération de Jocelyne Champagne incarcérée à la prison d'Orsainville, 2) son droit à un procès juste et équitable et 3) l'obtention de la garde de sa fille, Caroline, qui sera âgée de six ans le 3 mars.

C'est en employant des propos très durs que, au nom du Comité de soutien Jocelyne Champagne, Mme Mary Ann Davis a convoqué cette manifestation: « Nous voulons dénoncer l'injustice flagrante qui garde Jocelyne Champagne

derrière les barreaux alors qu'André Caron, malgré la violence conjugale dont il aurait été l'auteur et bien qu'il aurait abusé d'une petite fille de trois ans, jouit toujours d'une entière liberté. »

Et d'ajouter: « L'injuste persécution de cette mère montre combien l'appareil judiciaire protège les hommes violents et incestueux, au mépris de la vie des femmes. »

Du côté de l'Alliance pour l'action non violente, qui parraine le Comité de soutien Jocelyne Champagne, Mme Nadine Allard admet que la manifestation de ce matin constitue une « situation délicate » qui pourrait donner lieu à

des poursuites: « Nous n'avons pas le choix. Nous voulons attirer l'attention sur la situation que vit Jocelyne Champagne. »

Cette manifestation constitue le coup d'envoi d'une campagne massive en faveur de Jocelyne Champagne, à la grandeur du Canada. Si cette campagne ne donne pas les résultats escomptés, ses organisatrices préviennent qu'elles iront « jusqu'à l'action directe » tant que Jocelyne Champagne ne sera pas réunie avec sa fille.

Ce n'est pas la première fois que M. Caron sera importuné sur les lieux mêmes de son travail. A l'emploi du mouvement Desjar-

dins depuis 22 ans, lui et son employeur auront déjà reçu des dizaines de lettres anonymes reliées à ses démêlés avec son ex-conjointe. Son avocat, Me Lucie Boiteau, précisait hier soir que cette « nouvelle affaire » était prise « très au sérieux » par Desjardins.

Rappelons que l'affaire Jocelyne Champagne défraie la chronique judiciaire de Baie-Comeau depuis trois ans. Cette mère de famille de 44 ans est en prison pour avoir refusé de remettre sa fille Caroline à son père, André Caron, qui en obtenait la garde légale en septembre 1991. Depuis lors, souffrant d'un retard mental et de problèmes moteurs, l'enfant

est introuvable mais serait sans doute en Ontario, sous la garde de sa grand-mère, Mme Jeanette Brochu Champagne, contre qui un mandat d'arrestation a été émis.

A plusieurs reprises Jocelyne Champagne ne s'est pas conformée à une ordonnance du tribunal lui intimant l'ordre de se présenter en cour en compagnie de la petite Caroline. En mai, dans une cinquième condamnation pour outrage au tribunal, le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure, ordonnait l'incarcération de Jocelyne Champagne, l'enjoignant de se présenter au palais de justice de Baie-Comeau le 14 janvier, en compagnie de l'enfant.

St-Pierre et Miquelon

La France accuse la GRC d'intrusion

SAINT-PIERRE (France) (AFP) — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a poursuivi, sans autorisation, dans les eaux territoriales de l'archipel français de Saint-Pierre et Miquelon, des contrebandiers canadiens d'alcool et de cigarettes, a annoncé lundi la préfecture de l'archipel.

L'incident s'est produit en fin de journée samedi quand trois policiers de la GRC, à bord d'un Zodiac, ont pourchassé jusque dans le port de Saint-Pierre deux Canadiens - originaires de Terre-Neuve et âgés de 20 et 23 ans - venus sur l'archipel français acheter tabac et alcool.

Leur embarcation chargée, les Canadiens s'approprièrent à sortir des eaux territoriales françaises quand ils ont été pris en chasse par la GRC, qui les a poursuivis jusqu'en plein port de Saint-Pierre. La police fédérale canadienne a dû rebrousser chemin après que la population locale se fut portée à la défense des jeunes Terre-Neuviens.

Dans un communiqué rendu public lundi, la préfecture de l'archipel a qualifié cet incident d'« intrusion impetive et illégale dans les eaux territoriales françaises ». Le préfet Yves Henri a précisé qu'à aucun moment autorisation n'avait été donnée aux policiers canadiens de pénétrer dans les eaux françaises.

De son côté, le député Gérard Grignon, dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, rappelle que cet incident s'est déroulé au lendemain de la visite à Paris du Premier ministre canadien Jean Chrétien. Il a demandé au ministre français d'adresser « ses plus vives protestations » au gouvernement canadien.

« Cet incident pose une nouvelle fois le problème de la surveillance et du contrôle de la zone économique exclusive française autour de Saint-Pierre et Miquelon », a indiqué M. Grignon.

Saint-Pierre et Miquelon, qui connut des heures florissantes au temps de la prohibition, est une plaque tournante importante de la contrebande des alcools et des tabacs pour les Canadiens, notamment pour les habitants de Terre-Neuve, qui viennent s'approvisionner régulièrement dans l'archipel, à une vingtaine de kilomètres seulement de chez eux.



Besoin d'un peu plus de pratique

Une dame non-identifiée (au centre) se tient la tête après être entrée avec son automobile dans un bureau des examens de conduite de Winnipeg hier après-midi. L'incident n'a pas fait de blessés, mais l'examen de conduite de la dame a été reporté.

Les enseignants de Povungnituk ne pourront pas être évacués

MONTREAL (PC) — Les 14 enseignants qui demandaient à être évacués hier après-midi du petit village inuit de Povungnituk, au bord de la baie d'Hudson, pour des raisons de sécurité, ne seront pas exaucés.

La commission scolaire Kativik a en effet refusé leur demande hier après-midi. Kativik dépêchera plutôt sur les lieux des aujourd'hui son président, Adamie Inukpuk, et son directeur général, Gilbert Legault, pour tenter de pallier au problème de violence qui règne présentement dans la communauté de Povungnituk.

Le représentant du conseil des enseignants de Povungnituk, M. Michel Brault, s'est dit très déçu de la décision de la commission scolaire.

Au cours de la période des Fêtes, des résidents de Povungnituk ont saccagé les maisons de 18 enseignants durant leur absence. Et jeudi dernier, une enseignante a été menacée dans sa propre maison par un jeune Inuit qui avait défoncé trois portes pour y pénétrer. « Elle a subi des menaces de mort et a dû se sauver en pyjama chez un de ses voisins », a rapporté Tom Rhymes, qui enseigne également à Povungnituk et dont la maison a été saccagée durant les Fêtes. Même si ce jeune

Inuit est présentement sous accusation pour ce geste et ces menaces, il est toujours en liberté puisque Povungnituk ne compte pas d'établissement de détention et que les juges de la cour itinérante ne s'y présentent qu'une fois tous les trois ou quatre mois.

Michel Brault a fait savoir que les enseignants non résidents continueraient de boycotter les cours jusqu'à ce que le problème de sécurité soit réglé.

Les enseignants voulaient être évacués jusqu'à ce que deux policiers supplémentaires soient af-

fectés à la sécurité par le ministère de la Sécurité publique du Québec, et jusqu'à ce que de nouvelles portes soient posées sur les maisons.

Pour l'instant, seulement deux policiers sont en devoir à Povungnituk, pour une population de 1100 habitants.

Par ailleurs, quelque 400 membres de la communauté se réunissent hier pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de violence. Les magasins avaient été fermés et les services de la municipalité avaient été suspendus pour la réunion.

SI VOUS VISEZ UNE PERFORMANCE OPTIMALE...
PROGRAMME D'ACTIVITÉS HIVER 1994

COURS

- Reaction adante et P.N.L. (45 heures) — 22-23 janvier, 5-6 février et 19-20 février
- Techniques de communication (45 heures) — les lundis soir du 24 janvier au 2 mai

SÉMINAIRES

- Clin d'oeil sur la P.N.L. — 15 janvier
- Recré-Action (prévention du burn-out) — 19-20 mars
- Une pédagogie plus efficace — 26-27 mars
- La gestion de ses émotions — 5-6 mars et 23-24 avril
- Un objectif accroche-cœur (formuler ses objectifs pour les atteindre) — 9-10 avril

CAUSERIES

- Qu'est-ce que la Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L.)? Entrée libre. 11 janvier à 20h
- Choisir ou subir sa vie. 16 mars à 20h
- Comment se motiver pour motiver? 22 mars à 20h
- Qui gère vos émotions? 1er mars à 20h
- Le plaisir, est-ce défendu? 7-8 avril à 20h
- Vaincre les trois grands obstacles de la communication. 13 avril à 20h

L'ACCÈS AU LANGAGE DE LA PERFORMANCE

Les activités ont lieu au COLLEGE MERCI
755, chemin Saint-Louis, Québec
Pour informations et inscriptions: 683-1190
Informez-vous sur notre programme de formation de 300 heures en Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L.) et performance

META-CLEF
Membre de la commission de communication

Pas de danger pour les touristes au Mexique, sauf au Chiapas

QUÉBEC — Les grandes stations balnéaires du Mexique restent, selon le ministère des Affaires extérieures du Canada, une destination sécuritaire. « Business as usual », signalait-on hier en fin d'après-midi. « Allez-y et amusez-vous bien », ajoutait-on.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Le seul endroit non recommandable, d'ailleurs interdit aux touristes par les forces gouvernementales mexicaines, est la région du Chiapas, un lieu peu fréquenté par les vacanciers. « Ailleurs, explique la porte-parole du ministère, Mme Liliane Campbell-Ferrera, on s'en tient aux consignes habituelles: faire preuve de prudence et de vigilance tout en ayant un oeil sur les médias locaux. »

Le mois de janvier étant un moment privilégié pour des vacances au Mexique, le ministère des Affaires extérieures suggère aux prochains vacanciers de téléphoner au numéro de téléphone 1-800-267-6788 s'ils veulent obtenir les derniers renseignements concernant la région.

Sur place, l'ambassade du Canada à Mexico et les nombreux consulats (Accapulco, Puerto Vallarta, Cancun, Ixtapa, etc.) sont toujours à la disposition des Cana-

diens pour leur venir en aide. Les plus craintifs ont même intérêt à s'enregistrer sur place auprès des services gouvernementaux s'ils pensent ainsi se sentir en meilleure sécurité.

Cet avis n'est toutefois pas essentiel puisque la plupart des voyageurs québécois ont des représentants à destination dont la mission première sera d'alerter les clients en cas de pépin. La législation oblige ces derniers à rapatrier leurs clients advenant des troubles sérieux.

Il était inutile hier de tenter de changer de lieu de vacances. Tant que le ministère des Affaires extérieures n'émettra pas un avis défavorable, les compagnies aériennes et voyagistes ne modifieront pas leurs politiques et s'en tiendront au respect du contrat.

« Notre responsabilité est de voir à la sécurité des Canadiens. Rien n'indique qu'ils sont en danger au moment où l'on se parle », a-t-on répété au ministère des Affaires extérieures.

ANGLIANO
Parlez-vous anglais?
Nouveau! Programme spécialisé, l'anglais en affaires.

- Cours privé (Anglais-Espagnol-Français)
- Cours petit groupe (3 à 5), à partir de 295 \$
- Cours sur vidéo-cassettes
- Accent sur l'anglais
- Méthode visuelle
- Magnetic way into languages
- Cours spécialisés aux entreprises
- Formation en entreprise

Pour être toujours à son avantage!
ANGLIAN
ÉCOLE DE LANGUES
1081, Route de L'Église
bureau 301
Ste-Foy G1V 3W2
650-1265

WRSVAARD
BIJOUTIER-JOAILLER
2461, chemin St-Louis
Sillery
683-3115

Événement Spécial!
VENTE AVANT VENTURE
6 au 12 janvier
20% 30% 40%

REALISATION
RESTAURATION
REPARATION DANS NOS ATELIERS

Agent officiel
OMEGA

HYUNDAI
On confie votre avenir.

ELANTRA 1993
Aussi peu que
9995\$

CENTRE HYUNDAI
1605, boul. Henri-Bourassa
angle Canardière
522-3738

Transport, préparation et taxes en sus
LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI.
Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA.

ÉDITORIAL

Les vaches maigres de M. Johnson

Ne nous souhaitons aucun malheur, d'autant plus que le nouveau cabinet québécois qui prêtera serment cet après-midi ne démarre pas sur une note euphorique. Chômage, déficit, impasse constitutionnelle, déprime sociale, autant de lourds nuages pour assombrir l'arrivée de Daniel Johnson.

Car M. Johnson, il faut le reconnaître à sa décharge, prend effectivement les rênes du pouvoir à un moment difficile. Même l'esprit inventif le plus génial ne pourrait trouver solution à aucun des problèmes qui assaillent le Québec dans les mois qui restent avant les élections.

Certains imaginent déjà une répétition du scénario Kim Campbell, étoile filante de la politique fédérale dépassée, dès le départ, par l'ampleur de sa tâche. Mais Daniel Johnson a suffisamment vu neiger depuis son entrée sur scène pour éviter la cavalcade de gaffes qui a accompagné la brève équipée de l'ancienne première ministre du Canada.

Les libéraux songent d'abord et avant tout à leur réélection. Les sondages annoncent plutôt une victoire du Parti québécois, que favorise également l'usure d'un pouvoir exercé dans des conditions passablement difficiles. Après deux mandats, les têtes d'affiche disparaissent du cabinet et nombre de députés au profil bas organisent leur retour à la vie privée.

Le premier ministre et ses nouveaux collègues éviteront facilement la tentation de la fanfaronnade. Leur prestation de serment n'a rien d'une voie royale présageant un triomphe.

Au contraire, ils devront prendre des décisions extrêmement difficiles au cours des prochains mois, au point où il est permis de s'interroger sur leur intérêt réel à présenter un budget avant de consulter la population.

Il leur faut pourtant résister à la tentation de la facilité et de la démagogie, et accomplir leur devoir jusqu'au bout: les Québécois ont le droit de savoir l'état réel des finances publiques avant de porter un jugement définitif sur l'action du gouvernement et les promesses de l'Opposition.

Malgré l'ampleur des défis actuels, le Québec se retrouvera néanmoins, au cours des prochains mois, avec un gouvernement de calibre plus faible que le précédent, si l'on ne tient pas compte du vide causé par l'interregne causé par la chute de Robert Bourassa et l'échec total du référendum sur l'Entente de Charlottetown.

Le cabinet sortant naviguait à vue, plusieurs de ses membres plus occupés à se trouver un parachute en or qu'à gérer les affaires de leur ministère. Sur le marché des rumeurs, rien n'indiquait toutefois, au moment d'écrire ces lignes, qu'une transfusion politique majeure viendrait rehausser la qualité de cette équipe de relève libérale.

Le passé de M. Johnson ne plaide pas pour une maîtrise de sa part de toutes les subtilités de la politique partisane, au sens strict, ni de la politique au sens noble. Il faut pourtant plus qu'un gestionnaire pour gérer les années de vaches maigres: les citoyens suivront un chef et un gouvernement qui sauront les convaincre qu'ils peuvent ramener la barque à flots. Alors, bonne chance!

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

GILBERT LACASSE

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

BÂILLE, BÂILLE, BOURASSA



Diplomates froids et cadavres chauds

On respire encore à Sajevo. Et à Bruxelles, on souffle...

Hier soir, au Château Val Duchesse, 16 chefs d'États et de gouvernements ont consacré un dîner de travail à la situation en Bosnie-Herzégovine. « C'est nous qui avons amené le sujet sur la table », se vantaient Français et Canadiens, comme s'il s'agissait d'un concours.

Vous voyez ça d'ici: 650 jours de siège; 250 000 Bosniaques — femmes et enfants d'abord — tués; un million de personnes — un tiers de la population du pays — contraintes à l'exil. Tous ces cadavres encore chauds sur la table des présidents et des premiers ministres les plus puissants de la terre. Et malgré les immenses lustres qui dégoulinent chacun de 100 fois 50 watts d'ampoules, il y a des bougies sur les nappes de lin où se posent délicatement le pied des verres de cristal.

Et à deux heures de là — à Sarajevo, à Srebrenica, à Vitez — partout dans une Bosnie privée d'électricité, d'eau et de liberté, des Serbes, des Croates et des Musulmans serbo-croates, l'oreille collée à la radio, qui attendent un mot de Bruxelles... « Pour les enfants de mes enfants », explique l'un d'eux qui n'a tout de même pas l'espoir trop exigeant. Eux aussi ont des bougies sur leur table de salle à manger, parce qu'ils n'ont plus ni électricité, ni chauffage.

Tel était le contraste, la nuit dernière en Europe, entre les débats aseptisés de l'OTAN, qui se déroulent à Bruxelles, et une émission spéciale de deux des trois chaînes de télévision française, retransmise dans une centaine de pays, en direct de Sarajevo. Imaginez un peu: Radio Canada et TVA qui se mettent ensemble pour donner la parole aux chômeurs et aux assistés pendant une conférence des premiers ministres sur l'état de l'économie. Puissant!

Ce matin, en prenant votre café — à 14 h à Bruxelles —, vous connaîtrez le texte



La chronique de
MICHEL VASTEL

de la déclaration finale du sommet de l'OTAN de janvier 1994. Un texte cuit et recuit depuis des semaines par des généraux en civil et des civils qui se prennent pour des stratèges. La nuit dernière, par la magie de la télévision, quelques voix bosniaques les ont interpellés. La déclaration finale de Bruxelles nous expliquera que les forces de l'ONU interviendront « seulement si Sarajevo est étranglée ».

Pas étranglé le peuple Bosniaque? « Mais ça fait 18 mois que vous nous regardez tous les soirs à la télévision », dit le vieux Bobby. Vous vous amusez peut-être à regarder ces choses-là, mais pour moi, c'est pas amusant: on va tous crever cet hiver ».

Pas étranglés les Bosniaques? Mais, de crier l'archevêque de Paris qui s'excuse en plus de s'emporter, la Bosnie est tout de même un État reconnu par les Nations unies où on viole des femmes, on enlève des enfants, on tue des vieillards qui râclent les jardins publics à la recherche de sarmets pour se chauffer le soir. Il doit tout de même bien y avoir des crimes de guerre en Bosnie puisqu'on a nommé un tribunal pour les juger!

Pas étranglés les Bosniaques? Mais il y a eu 64 morts autour d'un robinet où la population d'un quartier venait remplir ses galleons de plastique. A cet endroit, on a fait des Casques bleus de l'ONU des terrassiers qui ont creusé une canalisation pour déplacer le robinet de l'autre côté de la rue, hors de portée des fusils des « Snipers ».

Les Casques bleus font ainsi tellement pitié que cela fait trois généraux, le Canadien MacKenzie, le Français Morillon et, hier, le Belge Briquemont, qui se retirent, au bord de la déprime.

« Nous sommes comme dans une prison et, en plus, on se fait tirer dessus », crient les habitants de la belle vallée de Sarajevo où, il y a seulement neuf ans, le monde entier regardait les Jeux Olympiques.

Hier, j'ai demandé à James Bartleman, ambassadeur du Canada à l'OTAN, si ses collègues diplomates de la paix entendaient parfois les appels au secours du monde de Sarajevo. Il m'a parlé de ses préoccupations pour la sécurité de nos petits Casques bleus canadiens. Mais 40 % du contingent français est formé de petits gars de 20 ans qui se sont portés volontaires pour aller en ex-Yugoslavie. Et, d'après ce que me disent leurs parents de Valcartier et de Petawawa, c'est la même chose au Canada. Car les Casques bleus sont d'abord des soldats qui préféreraient tomber sous une balle, en héros, que de regarder, impuissants, mourir des enfants.

À Bruxelles, les chefs d'États et de gouvernements de l'Occident ne croient plus que le Père Noël existe dans cette Bosnie où la trêve de Noël n'a pas été respectée. La preuve: avant que le président de la seule super-puissance militaire du monde — Bill Clinton — ne mette les pieds sur la Grande Place de Bruxelles dimanche, ses gardes du corps ont fouillé de fond en comble la crèche, grandeur nature, qui s'y trouvait.

Quand les services de sécurité du président des États-Unis remuent la paille de la crèche, déplacent Joseph et Marie et soulèvent le petit Jésus pour voir si un terroriste ne s'y cache pas, la paix vous savez...!

Bloc-notes

Les vieux rafiots

La mer a toujours eu quelque chose de fascinant pour ceux qui demeurent à terre. Pour ceux qui gagnent leur vie à naviguer, elle est plutôt associée au dur labeur du métier de marin.

Nous en avons eu des échos dernièrement. L'équipage du *Calypso IV* a critiqué les conditions de vie à bord du navire. Bien entendu, personne n'a pu vérifier leurs dires. Il demeure que la condition des hommes qui travaillent à bord des cargos est pénible: provenant en général de pays pauvres, ils gagnent peu et deviennent parfois les victimes de la dureté du capitaine ou des propriétaires.

Malheureusement, le Canada ne peut presque rien pour leur venir en aide. Les lois internationales et canadiennes ne leur offrent que peu de moyens de défense.

Le sort de ces hommes tient à peu de choses quand on sait que le navire qui les porte est trop souvent un vieux rafiote qui prend l'eau, dont le moteur est sale et le gouvernail endommagé. Comme le montrait un reportage publié en fin de semaine dans LE SOLEIL, la flotte commerciale mondiale vieillit mal. C'est pourquoi la Garde côtière canadienne inspecte 36 % des navires venant au pays.

Le naufrage du *Marika 7* avec son équipage à 1500 kilomètres à l'est de Saint-Jean (Terre-Neuve) est encore inexplicable. La disparition du bateau s'ajoutera au nombre élevé d'accidents maritimes: au début des années 1990, une trentaine de navires coulaient chaque année dans le monde. D'ailleurs, le nombre de navires que la Garde côtière retient pour des réparations augmente d'année en année: 171 en 1993, soit deux fois plus qu'en 1990.

Que faire? Mettre à la ferraille ces bateaux qui ont l'aspect d'épaves et rendre plus sévères les règlements de la navigation. Mais l'Organisation maritime internationale est impuissante contre les pays qui font fi de ces règles. Des armateurs immatriculent leurs cargos à moindre coût dans des pays où les inspections sont superficielles. Ils bénéficient aussi de la complicité d'assureurs et de sociétés de classification.

Devant un tel sans-gêne, il faut souhaiter que le Canada fasse l'inspection des navires dont le dossier est négatif. La vétusté de la flotte commerciale mondiale nous y oblige.

Si nous sommes incapables de protéger marins et bateaux, alors interdisons nos eaux à ces dangereux rafiots.

JEAN MARTEL

Votre Opinion

Bye Bye 93

Quel trio brillant et emballant que font Dominique Michel, André-Philippe Gagnon et Patrice L'Écuyer! Avec les scènes de comédie qui représentent tout ce beau monde, ils nous ont fait passer une heure trois quarts de rires francs, bons et rassurants.

Avec ce qui nous attend en 1994, ils ont revigoré nos esprits d'éclats de vitalité incessants et rémunérateurs. Bravo à tous, surtout aux trois comédiens qui sont notre richesse incommensurable!

Revenez-nous à la fin de l'année 1994 car on vous aime comme vous êtes.

Solange Gaulin
Beauport

Danse des dollars

Je veux féliciter M. J.-Jacques Samson pour son éditorial du 7 janvier dernier. Peu de gens, semble-t-il, osent contrer ouvertement le rêve « coliséen » du président des Nordiques. On est trop habitué de laisser faire et, quand tout est accompli, on se met à braire. Exemple: « la girafe blanche » de Montréal qu'on paye encore.

Les contribuables doivent se montrer alertes, décidés et ne pas craindre de briser les rêves des mégalomanes qui pignent à deux mains dans les coffres publics, mais se gardent bien de plonger dans leurs propres goussets. Cela vaut aussi pour les Jeux de 2002. Pourquoi toujours répéter les erreurs des autres: Montréal, Albertville, etc.? La danse des millions qu'on fait miroiter se termine, dans presque tous les cas, en danse macabre.

Dans notre monde appauvri, s'il faut s'endetter encore davantage, qu'on le fasse pour autre chose que des jeux, qu'ils soient olympiques ou nordiques.

Georges Labrecque
Québec

Travail à rabais!

J'ai récemment appris que des ethnologues sont recrutés par certains de nos collègues pour le compte du Musée de la civilisation à Québec pour participer au programme EXTRA (Expérience de travail) du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du gouvernement du Québec.

A titre d'information, men-

tionnons que le programme EXTRA « est une mesure de développement de l'employabilité qui est offerte aux prestataires de la sécurité du revenu (aide sociale) et qui propose à ces personnes des expériences de travail qui leur permettent d'utiliser leurs « habiletés » dans des projets communautaires « durables »...

« Le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle s'est associé à cinq autres ministères pour la mise en oeuvre d'EXTRA: ministères de la Culture, des Affaires municipales, des Communautés culturelles et de l'Immigration, de l'Environnement ainsi que de la Santé et des Services sociaux. »

On cherchait, m'a-t-on dit, à « embaucher », par le biais de ce programme, de cinq à huit ethnologues qui effectueraient des tâches relatives à l'inventaire à la réserve des collections du Musée de la civilisation à Ville Vanier.

Les participants s'engagent à « consacrer » (le mot est assez bien choisi, n'est-ce pas? Tout le monde sait que l'ethnologie est une « vocation » en ces temps obscurs pour la culture...) donc

s'engagent à consacrer 80 heures par mois pendant une période maximale de 12 mois. Faut faire son temps, quoi.

Le salaire: 100 \$ par mois, (bonification du chèque de BS) et, oh! grande générosité, paiement mensuel par le Musée d'un superbe laissez-passer de la CTCUQ pour se rendre « au travail » et remboursement des frais de garderie si cela s'applique.

Même avec le laissez-passer de la CTCUQ et la garderie, vous conviendrez que cela n'est pas très cher payé pour les services d'un professionnel.

Selon mes informations, ce genre d'emploi avait été occupé par des étudiants l'an dernier.

Je crois qu'il n'est pas dans l'intérêt des ethnologues d'accepter de participer à de telles mesures d'employabilité. Il faudrait peut-être être plus vigilants à l'avenir car, même s'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe, on conviendra qu'il est insultant pour les ethnologues et avilissant pour l'image de notre profession que l'on veuille nous faire travailler pour des raisins!

Richard Lavoie
ethnologue, Québec

L'Allier favorise une loterie pour soutenir les Nordiques

L'avenir des Nordiques à Québec n'est pas une question de relations entre Marcel Aubut et Jean-Paul L'Allier. Il est lié à celui des moyens marchés dans le sport professionnel.

par BENOIT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier a ajouté hier que la rencontre des maires de Calgary, Edmonton, Winnipeg et Québec avec le commissaire de la Ligue nationale de hockey (LNH), M. Gary Bettman, aura permis, parce qu'elle a été largement publicisée, aux Canadiens de comprendre que ce qui est en jeu, c'est l'existence même de leur sport national hors les grands centres que sont Toronto, Montréal, Vancouver et peut-être Ottawa.

Selon M. L'Allier, M. Bettman a dit que les conditions de viabilité d'un club de hockey, qui évolue

dans le monde du spectacle, c'est de pouvoir payer les salaires que commande le marché, d'être bon, bien géré et d'avoir le support du public et des gouvernements.

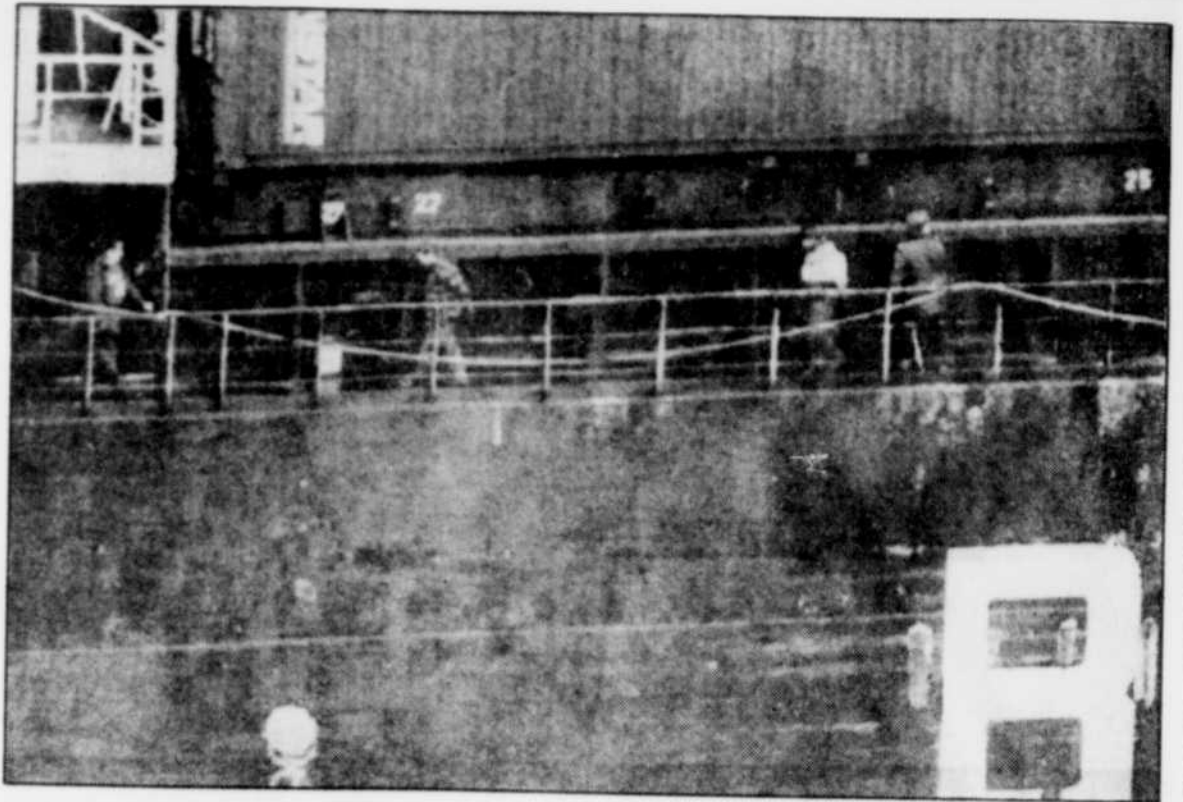
En ce qui concerne les Nordiques en particulier, M. L'Allier a répété qu'il serait porté à privilégier l'établissement, via une loterie, d'un « fonds de soutien au club » qui serait remboursable le jour où le club quitterait la région. Si ça lui permet de rester, c'est payer moins cher d'assumer un déficit sous forme de prêt que de construire un amphithéâtre qui deviendrait un élément blanc le jour du départ du club.

Mais la loterie pourrait aussi servir à la construction d'un nouvel équipement, si certaines conditions étaient remplies, par exemple, que cette bâtisse soit un centre multifonctionnel appuyé par tous les paliers de gouvernement.

M. L'Allier doit rencontrer le président des Nordiques Marcel Aubut au cours des prochains

jours ou semaines pour faire le point suite à sa rencontre avec M. Bettman. Il veut aussi faire de même avec la région, la CUQ mais aussi les 42 municipalités qu'il avait déjà pressenties dans le même dossier.

Par ailleurs, le directeur général de la ville de Québec, M. Denis de Belleval, a affirmé hier soir que la ville n'a jamais mené d'étude sur les revenus des Nordiques. Le chef de l'opposition Jacques Jobin demandait au maire de rendre public l'étude sur laquelle se basait le poste de radio CHRC hier pour dire que les Nordiques faisaient des revenus de 10 millions \$ par année. Si CHRC faisait référence à quelque chose qui venait de la ville c'était peut-être une feuille ou deux sur lesquelles un fonctionnaire de la Commission de l'exposition provinciale avait fait une « approximation au pif » lors de la renégociation du bail des Nordiques au Colisée, a précisé M. de Belleval.



Pas de fusillade mais des clandestins

Une équipe de la GRC, fortement armée, a pris d'assaut un porte-conteneurs russe lundi, hier, après qu'on eut signalé qu'une fusillade s'était produite à bord, en haute mer. Mais une demi-heure plus tard, les dix policiers vêtus de vestes anti-balles en sont descendus avec cinq passagers clandestins non armés, qui ont été détenus pour interrogatoire par des responsables du service de l'immigration. Un sixième passager clandestin avait dénoncé la présence de ses compagnons au capitaine du cargo Khudozhnik Pakhomov en répandant la rumeur de la fusillade. Le navire a alors fait un détour par Saint-Jean où les policiers l'attendaient. Trois des hommes arrêtés sont Roumains, deux Arméniens et le dernier est Russe, a indiqué un porte-parole de l'immigration. « Nous avons pris des précautions pour nous protéger », a expliqué le sergent d'état-major Doug Hyde, de la GRC, pour justifier le fait que les policiers soient montés sur le cargo arme au poing. Lorne LeDrew, directeur local du service d'immigration, a déclaré que le passager clandestin qui est sorti au grand jour avait affirmé qu'il y avait eu de la violence à bord et qu'il y avait probablement un mort. L'immigration n'était toutefois pas fondée. Les passagers, non rasés, n'ont opposé aucune résistance à leur arrestation. Des interprètes ont été appelés sur les lieux, mais les hommes arrêtés prenaient la situation calmement. Les six passagers clandestins veulent demander asile au Canada. Cachés dans le cargo, ils ont vécu de pain, de saucisses, de poisson et d'eau qu'ils avaient emportés avec eux lorsqu'ils sont montés à bord en Allemagne il y a 14 jours. Le navire de 163 mètres, enregistré à Saint-Petersbourg, avait fait un arrêt à Hambourg et se dirigeait vers Montréal.

Les Verts s'en prennent à Paradis pour la volte-face des cimentiers

QUÉBEC — Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis se fait à nouveau « ramasser » par les « Verts ». Ils lui reprochent cette fois de permettre sans raison le sabotage de l'examen public devant porter sur l'idée de brûler des déchets dangereux dans les cimenteries.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Judi, les trois firmes fabriquant du ciment au Québec ont surpris tous les intéressés, en annonçant qu'elles ne voulaient plus être les promoteurs du débat qu'elles avaient elles-mêmes réclamé. Selon elles, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a affiché une attitude biaisée dans un dossier où le mandat était, de surcroît, confus.

Les groupes écologiques condamnent l'attitude des cimentiers. Mais ils en ont surtout à redire contre le fait que le ministre Paradis laisse les compagnies torpiller la consultation qui devait démarrer hier soir, à Joliette, sous prétexte que l'Environnement n'a plus de demandeur pour ses audiences.

À Québec, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un promoteur pour déclencher des audiences « génériques » — portant sur un procédé et non sur un projet —. « Pour tenir la commission Charbonneau, sur les déchets dangereux, il n'y en avait pas », commente le secrétaire général de l'UQCN, M. Christian Simard.

À Montréal, chez Greenpeace Québec, M. Stéphane Gingras relève le fait que « le BAPE a été courageux de spécifier que l'Environnement ne pouvait siéger comme expert indépendant. Mais nous demandons la poursuite des audiences même si le promoteur s'est désisté. Nous, nous avons engagé des frais (dans l'examen). Nous étions à rédiger notre mémoire. C'est aussi malheureux pour la question du débat sur les déchets dangereux. On a même pas d'inventaire de leur production », déplore-t-il.

Au Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Mme Liliane Cotoir prétend que le gouvernement avait placé le BAPE dans l'embaras en lui demandant d'étudier l'idée de consumer des déchets industriels dans les cimenteries sans se soucier de l'impact sur le recyclage, le réemploi et la récupération. « Le ministère doit tenir les audiences, mais en refaisant des études pour prendre en compte cet impact. »

Jointe hier, l'attachée de presse du ministre Paradis, Mme Sylvie Marier, a insisté qu'une « volte-face, c'est suffisant. S'il n'y a pas de promoteur, il n'y aura pas d'audience. »

En se désistant, les cimentiers ont plaidé qu'ils regrettaient que

l'examen ne porte pas sur les déchets dangereux uniquement. Ils ont laissé entendre qu'ils craignaient que cela nuise à l'utilisation d'huiles usées, qu'ils font, déjà, ou de pneus, qu'ils planifient faire sans audiences publiques.

À l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), M. André Bélsise laisse entendre que les cimentiers

n'auront pas la voie libre. « Nous nous attendons à ce que les cimentiers s'essaient avec des pro-

jets à la pièce. Mais nous allons réclamer des audiences. Pour les pneus, termine-t-il, il semble que

ce n'est pas aussi sécuritaire que les cimentiers le disent d'en brûler dans leurs fours. »

Pour une hausse de la taxe sur le tabac

MONTREAL — Au nom du Regroupement des organisations et des professionnels pour la santé du Québec, Robert Cunningham exige la réimposition de la taxe fédérale à l'exportation sur les produits du tabac parce que « la source de la contrebande, c'est l'industrie elle-même qui fournit 95 % des produits de la

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Cette taxe de 8 \$ par carton de cigarettes avait été décrétée en février 1992 puis abandonnée deux mois plus tard à la suite des pressions exercées par l'industrie canadienne du tabac.

Et, pour empêcher l'industrie de recourir à sa menace de transférer aux États-Unis une partie de sa production afin de se soustraire

à cette taxe, M. Cunningham propose la mise en place de mesures aussi drastiques que la suspension pour 30 jours du droit de vente au Canada.

« C'est faisable, c'est au Canada de décider ce qui est acceptable ou pas. Il y a eu des précédents. L'Italie l'a déjà fait en 1991 contre Philipp Morris. »

La réimposition de la taxe à l'exportation et la mise en place de mesures d'intimidation comptent au nombre de 44 recommandations « globales et ultimes » que

Québec et Ottawa pourraient mettre de l'avant contre la contrebande avant de procéder à une baisse des taxes sur le tabac.

Contenues dans un rapport intitulé *La protection de la santé publique et du Trésor national : un plan d'action pour contrôler la contrebande et le tabac exempt de taxes*, elles seront soumises aujourd'hui même au gouvernement fédéral.

En plus de réclamer des mesures de contrôle de l'industrie du tabac, ces recommandations proposent : 1) application plus sévère des lois de taxation du tabac, et 2) le maintien des pressions canadiennes sur les États-Unis afin qu'aboutisse le projet du président Clinton d'augmenter la taxe

américaine de 0,75 \$ le paquet de cigarettes.

Mais pourquoi le lobby anti-tabac a-t-il décidé de relancer sa croisade à ce moment-ci ? Selon Maurice Gingues, de la Société canadienne du cancer, il faut profiter des changements de gouvernement qui sont en train d'intervenir à Québec et à Ottawa pour les « inciter fortement » à ne pas réduire les taxes sur le tabac pour tenter d'enrayer le fléau de la contrebande.

Chaque année, au Québec, on évalue à plus de 10 000 le nombre de décès imputables au tabagisme. A elles seules et toujours au Québec, les maladies reliées au tabagisme coûtent 2,5 milliards \$ par année.

3 orphelines bosniaques nous arrivent, en soirée

QUÉBEC — Trois orphelines de guerre bosniaques atterriront, ce soir, à Sainte-Foy, pour venir y retrouver leur soeur réfugiée depuis un an à Québec, au nombre des 80 compatriotes aussi immigrés dans la région sous le même statut.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Remzija Huskic, 23 ans, accueillera ses trois soeurs Nevzeta, 27 ans, Mina, 17 ans et Fatima, 13 ans, en provenance de Zagreb, grâce aux efforts soutenus du groupe AMIE (Aide médicale internationale à l'enfance) et de sa représentante Andrée Juneau, de Québec.

Les parents des quatre soeurs ont été tués à la guerre, il y a déjà un certain temps de cela. L'aînée avait pour sa part été portée disparue depuis assez longtemps pour en faire le deuil, raconte Mme Juneau. Et le jour où Remzija en retrouvait la trace, elle apprenait en même temps que leur jeune frère de 17 ans venait à son tour de tomber sous les balles, en Bosnie-Herzégovine.

C'est pour motifs humanitaires que le Canada et le Québec ont finalement accepté de recevoir les trois nouvelles réfugiées de guerre, après que tous les autres recours habituels soient demeurés stériles.

L'arrivée des trois Huskic réduira à deux le nombre des familles désunies de la communauté québécoise de réfugiés bosniaques ; et lesquelles Mme Juneau ne désespère toujours pas de pouvoir réunifier. Enes Ticevic attend toujours sa femme et ses deux en-

fants, tandis qu'Alis Kuckovic, 23 ans, souhaite accueillir son jumeau Amir.

RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE

Parlez l'anglais l'espagnol ou l'allemand pour 299 \$*

Autres langues également disponibles

Dès maintenant, Berlitz vous offre des cours de groupe d'aussi grande qualité que ses programmes individuels. (Pour un cours d'une durée de 5 semaines.)

• Prix exceptionnel incluant : frais de scolarité pour 30 leçons (de 45 minutes), un livre et frais d'inscription • Groupes se réunissant une ou deux fois par semaine, le soir ou le samedi • Approche conversationnelle facile • Acquisition de connaissances linguistiques pratiques • Instructeurs enseignant dans leur langue maternelle • Groupes amicaux et détendus de 6 à 8 élèves

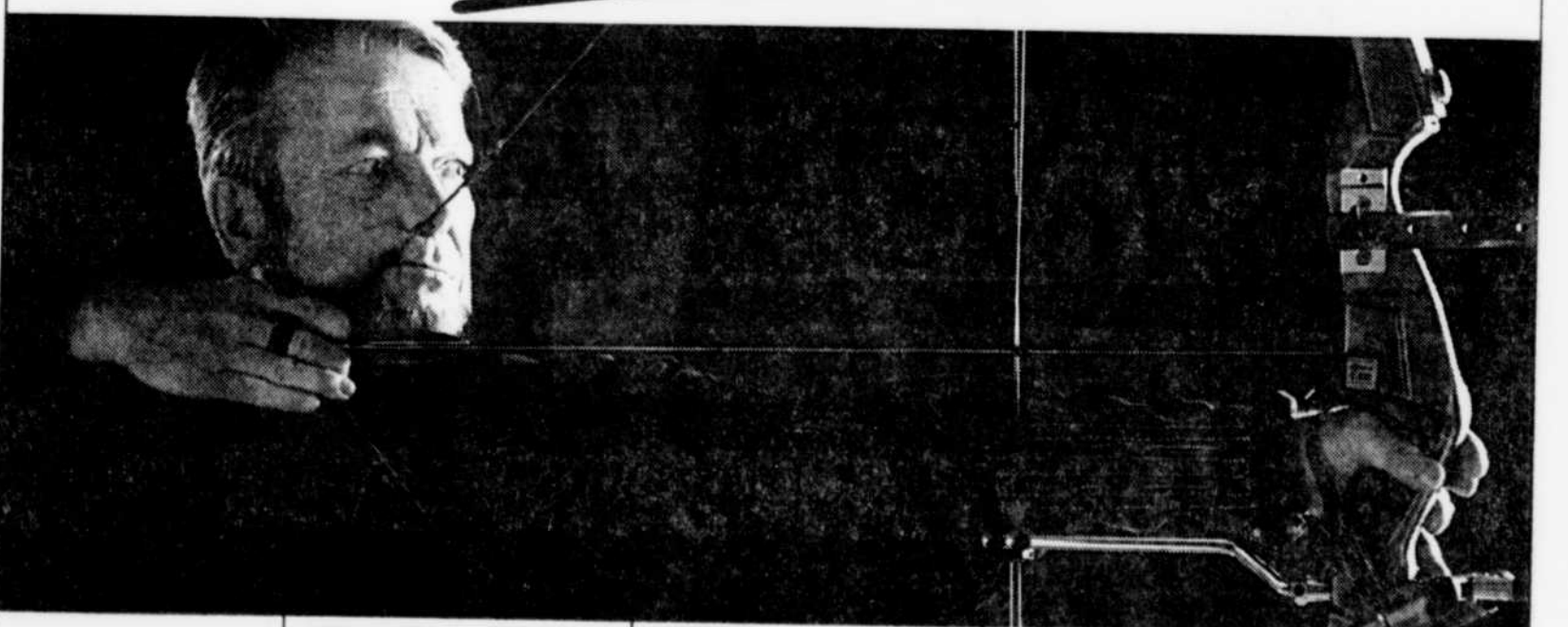
*Prix calculé sur la base d'une classe d'au moins 6 élèves. Prix pour un groupe de 5 élèves : 298 \$.

BERLITZ
5, PLACE QUÉBEC
529-6161

©1993 Centre de langues Berlitz

REER-FONDS PRÊT ET REVENU

solides performances



25⁷³%
Fonds canadien

17³⁵%
Fonds équilibré et de retraite

15⁹¹%
Fonds d'obligations

SANS FRAIS DE COMMISSION

LES VRAIS SPÉCIALISTES DE LA RETRAITE. Nos spécialistes REER savent viser juste. À l'heure où les taux d'intérêt sont des plus bas, ils disposent d'outils dont l'efficacité est désormais reconnue: les Fonds Prêt et Revenu qui vous offrent de solides performances, parmi les meilleures au Canada. Ils analysent votre portefeuille selon vos besoins et vous conseillent en vue de préserver et d'accroître votre capital sans jamais négliger la sécurité que vous recherchez. De plus, ils ne ménagent pas recommandations judicieuses touchant la diversification des placements et autres aspects de la gestion financière dont ils disposent. Bref, depuis 65 ans, nos spécialistes savent viser juste... et atteignent la cible!

TRUST PRÊT ET REVENU
65 ans de prospérité

850, place D'Youville, Serge Verreault (418) 692-1221 • Galeries de la Capitale, Ghislain Viel (418) 626-1221 • Carrefour Charlesbourg, Luc Laberge (418) 624-1221
Place de la Cité, Jean-Guy Filion (418) 652-1221

LA VENTE DU MILLION

LES MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE

COMMENCEZ À PAYER LE 12 JUILLET 1994

AUCUN
COMPTANT
AUCUN
PAIEMENT
AUCUN
INTÉRÊT

Laveuse G.E. (117398)
Très grande capacité
6 programmes
3 sélections de température lavage et rinçage
4 niveaux d'eau
Distributeur de javellisant

Sécheuse G.E. (117402)
Grande capacité
4 programmes
3 sélections de température



17.7
pi.cu.



Réfrigérateur (122096)

Capacité totale : 17.7 pieds cubes
2 bacs à légumes et à fruits de conception spéciale - (1 haute humidité - 1 basse humidité)
1 bac à viande
Portes en acier au fini granulé
Couleur : blanc ou amande

734⁹⁵



824⁹⁵

l'ensemble



Cuisinière (121829)

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte en verre noir
- Disponible en blanc ou amande

539⁹⁵

aussi disponible avec tête et porte blanches

Les 4 appareils

2099⁹⁵



* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.
Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées
**Règlements disponibles en magasin.
Les gagnants devront répondre correctement à une question d'aptitudes mathématiques.

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y

OUVERT
LE DIMANCHE
de midi à 17 h
(sauf Pointe-au-Père)

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:
5720, boul.
Etienne-Dallaire
(angle Kennedy)
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ormiere
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des
Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411